

## Voix et Images

### Présentation

Michel Biron et Benoît Melançon

---

Poésie québécoise et histoire littéraire  
Volume 24, numéro 2, hiver 1999

URI : [id.erudit.org/iderudit/201424ar](http://id.erudit.org/iderudit/201424ar)

DOI : [10.7202/201424ar](https://doi.org/10.7202/201424ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

#### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN 0318-9201 (imprimé)  
1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

#### Citer cet article

Biron, M. & Melançon, B. (1999). Présentation. *Voix et Images*, 24(2), 243–246. doi:10.7202/201424ar

---

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 1999

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

---



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. [www.erudit.org](http://www.erudit.org)

# Présentation

Michel Biron, Université du Québec à Montréal

Benoît Melançon, Université de Montréal

Le 24 avril 1998, le Centre d'études québécoises du Département d'études françaises de l'Université de Montréal recevait le colloque « Poésie québécoise et histoire littéraire ». On en lira, dans les pages qui suivent, les communications revues et corrigées, à l'exception de celle de Lucie Bourassa sur Yves Préfontaine, parue dans le précédent numéro de *Voix et Images* (« Le verbe, encore à incarner ». Lyrisme et temporalité dans *Pays sans parole* », vol. XXIV, n° 1 (70), automne 1998, p. 49-68).

Afin d'assurer une cohérence au colloque, chaque participant avait reçu à l'avance un texte d'orientation qui, non sans polémique, exposait les règles du jeu et posait les bases de la discussion. Plusieurs des intervenants ayant jugé nécessaire de réagir à ce texte, il n'est pas inutile d'en rappeler la teneur.

Les études littéraires québécoises ont produit depuis un quart de siècle d'indispensables instruments de recherche, qui vont du dictionnaire des œuvres ou des auteurs à une histoire de la vie littéraire en passant par des anthologies en tous genres. Rares sont cependant les analyses qui abordent l'histoire littéraire — et plus particulièrement l'histoire de la poésie — du point de vue des œuvres. À cela plusieurs raisons sans doute, dont certaines ne sont pas spécifiques aux études littéraires québécoises.

D'une part, il est difficile de ne pas ressentir ici comme ailleurs le discrédit, réel ou supposé, de l'histoire littéraire en regard de la théorie littéraire contemporaine. D'autre part, l'absence d'une véritable histoire de la poésie au Québec s'explique par des facteurs liés au contexte local. Aux yeux d'un lecteur étranger, la caractéristique la plus remarquable de cette poésie est sans doute l'impossibilité de la rattacher directement aux grands mouvements qui ponctuent la modernité en France. Ni le romantisme, ni le symbolisme, ni le surréalisme n'ont eu ici de contrepartie immédiate. S'il est possible d'étudier par exemple le surréalisme au Québec, il reste que la solution de continuité entre les surréalismes québécois et français est si forte qu'on hésite à parler d'un simple décalage. À cette nécessité de penser la littérature selon une périodisation qui lui soit propre (propre à la fois à la littérature et à l'histoire locale) s'ajoute une seconde difficulté, liée à la rareté des textes programmatiques grâce auxquels on aurait pu suivre l'effort de rationalisation esthétique de chaque génération. Les réflexions de Crémazie sur la poésie sont disséminées dans sa correspondance, Nelligan n'a jamais écrit sa « lettre du voyant »,

Saint-Denys Garneau ne publie qu'un recueil et se récuse aussitôt après, la poétique d'Anne Hébert ne se donne à lire que dans un échange épistolaire avec son traducteur, etc. Cette évanescence des discours d'escorte pose problème à une «histoire construite» de la poésie, car les poètes ne paraissent guère préoccupés de se situer par rapport à leurs prédécesseurs immédiats. La loi de la distinction (Bourdieu), si déterminante pour comprendre la succession des mouvements littéraires depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ne semble pas pouvoir rendre compte ici de la logique des changements esthétiques.

Au lieu de proposer un cadre heuristique général dans lequel viendraient s'insérer les œuvres, chaque participant sera invité à présenter une lecture d'un poème en articulant celle-ci à la question de l'histoire littéraire et en tenant compte des acquis propres aux diverses méthodes critiques qui ont renouvelé les études littéraires en général. Le choix d'un seul poème ne vise nullement à limiter la portée de l'analyse, qui pourra bien sûr être élargie à d'autres textes, mais bien à fournir un point de départ. Afin de favoriser la discussion, on adoptera la règle du jeu suivante: chaque conférencier indiquera le poème sur lequel il s'appuiera de manière à ce que l'on puisse en distribuer une photocopie aux autres participants à l'avance, et au public le jour du colloque.

Si la nécessité de prendre appui sur des explications de texte a rapidement fait l'unanimité, le jugement porté sur l'état actuel de l'histoire de la poésie au Québec et, au-delà, sur le statut de l'histoire littéraire dans les débats critiques près de quarante ans après «Histoire ou littérature?» de Roland Barthes n'est pas du tout allé de soi. Pour s'en convaincre, on lira les premières pages du texte de Laurent Mailhot — véritable analyse du texte d'orientation! —, de même que celui d'Élisabeth Nardout-Lafarge. Pour l'un comme pour l'autre, il existe une histoire de la poésie au Québec, mais morcelée, répartie dans des travaux distincts, vivante malgré sa dispersion. Il y aurait bel et bien une bibliothèque de l'histoire de la poésie au Québec et, selon les auteurs, on y trouverait les ouvrages de Jacques Blais, de Joseph Bonenfant, d'André-G. Bourassa, de François Dumont, de Claude Filteau, de Jeanne d'Arc Lortie, de Laurent Mailhot, de Gilles Marcotte, de Pierre Nepveu, de Pierre Ouellet, de Pierre Popovic, de Jean Royer, du Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ) de l'Université Laval (on verra les trois volumes de sa *Vie littéraire au Québec*). Pourtant, une collection de travaux ne fait pas une histoire. Elle peut y contribuer, certes, car les questions qu'ils abordent sont d'une importance indubitable; il reste cependant que trop souvent ces questions ne communiquent pas les unes avec les autres. Comment lier l'approche institutionnelle des chercheurs du CRELIQ avec la sémiotique défendue par Pierre Ouellet? Entre les propos de Jean Royer et ceux de Pierre Nepveu, n'y a-t-il pas toute la distance qui sépare la promotion de l'herméneutique? La bibliothèque est riche, mais sa richesse ne doit pas en cacher les lacunes.

On en prendra pour signe le caractère résolument programmatique de la plupart des textes qui suivent, comme si, malgré la somme des

travaux antérieurs, il fallait encore annoncer ses couleurs plutôt que de tenter une synthèse dont pourtant aucune histoire ne saurait faire l'économie. À les lire, les auteurs de ce dossier n'ont toujours pas à leur disposition une histoire de la modernité poétique québécoise qui les satisfasse; c'est une des conclusions auxquelles parvient Michel Biron dans son travail sur le statut du *nous*, et par là de la communauté prophétique, dans le «Bestiaire» de Gilles Hénault; Laurent Mailhot insiste, lui, sur la nécessité de saisir les «Modernités en perspective», d'en comprendre tant les continuités que les discontinuités; Élisabeth Nardout-Lafarge conclut son article par des «Questions pour un classement provisoire», parmi lesquelles figure la liaison quasi mythique entre *modernité* et *Révolution tranquille*. Pierre Nepveu, s'inspirant de Fernand Dumont et de Charles Taylor, souhaite l'élaboration d'une histoire de la subjectivité poétique québécoise, au terme de sa lecture de quelques-unes des «petites fables existentielles» des *Poèmes* de Jean-Aubert Loranger, et Robert Melançon le rejoint dans son interprétation d'«Un bon coup de guillotine», un des «foyers» de l'œuvre poétique de Saint-Denys Garneau, quand il y met au jour la tension entre vie contemplative et vie active. Cette histoire devrait poser la question du féminin, comme ne manquent pas de le souligner Élisabeth Nardout-Lafarge étudiant Rina Lasnier et François Paré, Hélène Dorion. Quel est le Sujet des poèmes hallucinatoires d'Émile Nelligan, par exemple le «[Je veux m'éluder]» que Jacques Blais scrute dans ses rapports avec le décadentisme, sa dérision et sa déraison? Tous évoluent avec prudence, qui proposent des éléments pour une explication, tel Gilles Marcotte parlant d'«Un bruit de soie» d'Anne Hébert: à la question «Qu'est-ce que ce poème?», il répond de plusieurs façons — c'est une scène érotique, une histoire du monde, un texte d'Anne Hébert, un poème —, mais c'est dans un «Post-scriptum» qu'il esquisse une analyse historique à venir de ce poème qui résiste à l'histoire.

C'est encore là un des traits qui unissent les contributions de chacun: la difficulté, cependant perçue comme stimulante, de passer d'un plan de l'analyse à l'autre, de l'explication de texte à sa compréhension historique. Que l'on se réclame de l'histoire littéraire comparative (Blais), de la génétique (Blais, Melançon) ou de la sociocritique (Biron), que l'on choisisse des séquences particulières dans des séries poétiques plus étendues (Nardout-Lafarge, Nepveu, Paré) ou que l'on s'attache à un texte clos mais bruisant de ceux qui l'entourent (Marcotte), que l'on traverse l'épaisseur de la poésie québécoise à la façon de Laurent Mailhot (l'unique conférencier à avoir été explicitement dispensé de la contrainte de s'appuyer sur un seul poème), jamais l'on ne considère que l'histoire et la lecture vont de soi.

Penser historiquement la poésie québécoise — la poésie dans l'histoire, l'histoire dans la poésie, l'histoire de la poésie — oblige en outre à un double mouvement, géographique et temporel. La décadence de

stricte obédience (Nelligan) et le surréalisme hétérodoxe (Hénault) doivent être pensés dans leur relation avec leurs pendants français, tandis que le Japon de l'haïku et du outa invite le lecteur des poèmes de Loranger à un dépaysement inattendu et que les Amériques occupent l'avant-scène de la littérature québécoise depuis deux décennies au moins. Carrefour que la poésie, de paysages comme de traditions. La journée de discussion du 24 avril a également permis de rappeler que *Le temps des poètes* (Gilles Marcotte) mêle inextricablement les temporalités propres à l'histoire littéraire — rédaction, diffusion, lecture, (ré)évaluation, enseignement, canonisation, oubli — et celles de la société dans son ensemble : aurait-il été possible, il y a seulement dix ans, de s'interroger, ainsi que le fait Laurent Mailhot, sur ce qui unit la poésie québécoise et la mémoire amérindienne? Paraissant poser une question fort éloignée de celle-là — comment parler du « temps présent »? —, François Paré réintroduit précisément la même : lire la poésie d'une époque, pour lui celle de la « poésie du refus », c'est aussi lire différenciellement cette époque. Aucun lecteur de poésie n'aborde les textes avec sa seule mémoire, pas plus celui qui se relit et s'autocommente (Saint-Denys Garneau dans son *Journal*) que celle qui prescrit comment lire (Rina Lasnier et ses arts poétiques en vers et en prose).

Dès lors, n'y a-t-il pas lieu, au risque de froisser parfois, de continuer à exiger une histoire littéraire qui fasse le pari du texte et de l'histoire? Voilà, du moins, ce qui animait les concepteurs du colloque au moment où ils ont invité des collègues de divers horizons à venir se livrer en public à cet exercice fondamental des études de lettres, la lecture d'un poème.

\*

\*\*

La tenue du colloque « Poésie québécoise et histoire littéraire » et la publication de ses Actes n'auraient pas été possibles sans l'appui du personnel du Centre d'études québécoises de l'Université de Montréal, notamment de Nicoletta Dolce et de Geneviève Lafrance ; qu'elles en soient remerciées.